

CONCEPTION, VENTE ET MISE EN ŒUVRE EN SÉCURITÉ D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES DE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 36KVA ET INFÉRIEURE OU ÉGALE À 250KVA

À noter que l'obtention de l'agrément RGE nécessite la réussite aux épreuves et le dépôt d'un dossier de demande d'agrément

T42-PV2

RGE

DURÉE : 28 heures (4 jours)
EFFECTIF : 12 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :
Être qualifié en électricité (CAP électricien minimum, titre professionnel équivalent) ou justifier d'une
expérience professionnelle significative dans l'installation électrique basse tension
• Maîtriser la norme NFC 15-100 et les fondamentaux de l'installation BT
• Détenir une habilitation électrique BR PV à jour
• Être apte au travail en hauteur

INTERVENANT :
Formateur expert avec une maîtrise des installations photovoltaïques, des normes, du dimensionnement et de la mise en œuvre.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :
Apport technique et règlementaire, étude de cas, dimensionnement.
Mise en situation, diagnostique de panne, questions de suivi et contrôle final.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :
Évaluation théorique (QCM) et pratique

NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :
Attestation de réussite au QCM
Attestation de stage

MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :
Feuille de présence

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Acquérir des connaissances et compétences afin de conseiller et accompagner un client dans son projet photovoltaïque 36-250 kVA, de concevoir et dimensionner une installation photovoltaïque 36-250 kVA, d'organiser et sécuriser la mise en œuvre et la mise en service, ainsi que de planifier les opérations de maintenance et de suivi. A l'issue de la formation pouvoir maîtriser l'ensemble des étapes d'un projet photovoltaïque, de sa conception à son exploitation.

PERSONNES CONCERNÉES :

Techniciens, chargés d'affaires, installateurs électriciens, responsables techniques

PROGRAMME :

Conseiller et accompagner un client dans son projet photovoltaïque 36-250 kVA
- Présenter les modèles économiques adaptés aux installations photovoltaïques moyenne puissance
- Identifier les contraintes réglementaires, assurantielles et administratives applicables
- Accompagner un client dans les démarches de raccordement et d'exploitation

Concevoir et dimensionner une installation photovoltaïque 36-250 kVA
- Réaliser une étude de faisabilité technique
- Analyser les contraintes d'implantation et les masques
- Concevoir une architecture électrique adaptée
- Choisir et dimensionner les équipements principaux
- Évaluer le productible et réaliser une note de calcul simplifiée

Organiser et sécuriser la mise en œuvre et la mise en service
- Mettre en œuvre une installation photovoltaïque 36-250 kVA dans le respect des règles de sécurité
- Réaliser les raccordements DC et AC
- Identifier les exigences de conformité et de sécurité incendie
- Mettre en service une installation photovoltaïque raccordée au réseau

Planifier les opérations de maintenance et de suivi
- Identifier les points clés d'une maintenance préventive
- Réaliser les contrôles essentiels d'une installation
- Sensibiliser aux principaux risques techniques et sinistres

COPROTEC - SERVICE FORMATION
12, IMPASSE MONTGOLFIER - 68127 STE CROIX EN PLAINE
03 69 28 89 00
CONTACT@COPROTEC.NET

Nos formations comportent des activités pratiques nécessitant des capacités physiques adaptées. Toute situation de handicap doit être signalée préalablement à l'inscription afin d'évaluer les possibilités d'aménagement et les conditions d'accueil.

SIRET : 523 911 899 00020 - DÉCLARATION D'ACTIVITÉ N° 42 68 02061 68 (PRÉFECTURE DE LA RÉGION ALSACE)